

4 août 2025

Philippe Dufresne
Commissaire à la protection de la vie privée du Canada
Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) J8X 2A1

Objet : Réponse de l'IAI à la consultation sur l'élaboration d'un code de protection de la vie privée des enfants

Monsieur DUFRESNE,

Au nom de l'Institut des auditeurs internes Canada (IAI Canada), l'organisme professionnel représentant plus de 8 600 auditeurs internes à travers le pays et faisant partie d'un réseau mondial de plus de 265 000 membres, j'ai le plaisir de vous transmettre nos commentaires dans le cadre de la consultation préliminaire menée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) sur l'élaboration d'un code de protection de la vie privée des enfants.

L'évolution rapide des technologies, en particulier la prolifération de l'intelligence artificielle, a profondément transformé l'environnement numérique dans lequel les enfants canadiens vivent, apprennent et interagissent. Bien que cette transformation offre un potentiel considérable, elle entraîne également des risques importants pour la sécurité et la vie privée des enfants. Partout dans le monde, les autorités de protection de la vie privée réagissent en mettant en œuvre des mesures proactives pour protéger les enfants et atténuer les préjudices actuels et émergents. Le Canada ne doit pas faire exception.

Alors que le CPVP envisage diverses options stratégiques pour renforcer la protection des renseignements personnels des enfants, l'IAI Canada recommande la mise en place d'une fonction d'audit interne solide et indépendante au sein des organisations qui recueillent, utilisent ou gèrent des données liées aux enfants.

Une fonction d'audit interne, conforme au [Cadre de référence international des pratiques professionnelles®](#), fournit à l'organe de gouvernance d'une organisation (par exemple, un conseil d'administration) une assurance objective sur les processus de gestion des risques liés à la protection des données personnelles, ainsi que sur les processus de contrôle internes connexes. Grâce à une compréhension approfondie des activités de l'organisation, l'audit interne mène des évaluations ciblées visant à renforcer la sécurité des données et à favoriser la reddition de comptes. Cette supervision intégrée est essentielle, car elle garantit que les professionnels chargés des vérifications possèdent une connaissance approfondie des objectifs stratégiques, de la culture, des processus et de l'appétence pour le risque de l'organisation. Ces connaissances permettent de réaliser des audits riches en renseignements concrets et exploitables pour l'organe de gouvernance.

Dans un monde numérique de plus en plus interconnecté, les risques liés à la protection des renseignements personnels exigent des mesures pratiques et efficaces. Une fonction d'audit interne bien structurée renforce la transparence et la responsabilité dans le secteur privé. Elle

fournit non seulement aux organes de gouvernance une assurance essentielle sur l'efficacité des contrôles, mais elle contribue également à renforcer la confiance du public quant à la gestion sécuritaire et à l'utilisation responsable des données des enfants.

L'IAI Canada est prêt à appuyer le CPVP dans l'élaboration d'un cadre solide, concret et exécutoire pour la protection de la vie privée des enfants.

Pour toute question relative à cette lettre, ou si vous souhaitez recevoir une présentation concernant les audits internes, n'hésitez pas à me contacter directement à l'adresse : Ryan.Singh@TheIIA.org.

Cordialement,



Ryan R. Singh
Directeur d'advocacy (Canada)
L'Institut des auditeurs internes Canada